

Réunion ordinaire publique du conseil municipal de la Ville de Lamèque tenue à l’Hôtel de Ville, le mardi 20 février 2018 à 19 h sous la présidence du maire Monsieur Jules Haché

Ordre du jour

1. Ouverture de la réunion

2. Relevé des présences

3. Adoption de l’ordre du jour

4. Déclaration des conflits d’intérêts

5. Adoption des procès-verbaux précédents

 5.1 Réunion ordinaire publique du 16 janvier 2018

6. Suivi du procès-verbal

7. Suivi des dossiers

 7.1 Remplacement des stations 1 et 4 et traitement UV

7.2 Résolution du Conseil sur la 3e lecture par son intégralité - Arrêté no.149 et

 Arrêté no.150

7.3 Résolution du Conseil sur la 3e lecture par son titre - Arrêté no.149 et

 Arrêté no.150

7.4 Soumission au ministère de l’Environnement et Gouvernements locaux de l’arrêté modifiant le plan municipal en application de l’article 112 de la Loi sur l’urbanisme

7.5 Étude des oppositions - Arrêté modifiant l'arrêté adoptant le plan municipal de Lamèque et Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Lamèque

7.6 Résolution du Conseil sur la 1ère lecture par son titre - Arrêté no. 151 et Arrêté no. 152

7.7 Résolution du Conseil sur la 2e lecture par son titre - Arrêté no. 151 et Arrêté no. 152

8. Affaires nouvelles

8.1 Remise d’un chèque - Politique de mesures incitatives pour nouveau propriétaire résidentiel

9. Correspondances reçues et envoyées

10. Rapport des conseiller(ère)s

11. Levée de la réunion.

Dave Brown

Directeur général